
ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 28 JUN 2019 à 9h00
EXPOSE SOMMAIRE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale à caractère mixte, conformément aux dispositions légales et statutaires de notre Société à l'effet :

- d'une part, de vous présenter :
les comptes consolidés au 31 décembre 2018,
les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2018 et vous exposer la situation de la Société à cette date, son activité durant l'exercice écoulé, les résultats de cette activité et ses perspectives d'avenir,
- et d'autre part, pour soumettre à votre approbation, les comptes sociaux de cet exercice, les comptes consolidés dudit exercice, l'affectation du résultat qui ressort de ces comptes, ainsi que les résolutions à l'ordre du jour.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

1. POSITIONNEMENT ET DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE MICROPOLE

Initié au second semestre 2018, le plan TARGET 21 se traduit déjà positivement sur les résultats annuels du Groupe. Le 4^{ème} trimestre a notamment marqué une accélération notable du rythme de la croissance de l'activité, malgré la poursuite de la forte tension sur les ressources. Compte-tenu de cette progression et des perspectives favorables sur Q1 2019, Micropole réaffirme ses ambitions dans le cadre du plan TARGET 21, à savoir un positionnement axé sur l'innovation et la valeur ajoutée, ainsi qu'un chiffre d'affaires de 160 millions d'euros et un résultat opérationnel courant supérieur à 8% à horizon 2021.

Micropole, groupe international en conseil et technologies innovantes, spécialisé en Digital Experience, Data Intelligence & Performance et Data Gouvernance & Architecture, a réalisé sur l'année 2018, un chiffre d'affaires de 109,3 millions d'euros contre 107,7 millions d'euros sur la même période en 2017*. A périmètre et taux de change constants, la progression est de 5%.

Le résultat opérationnel courant affiche une forte progression (+28%) et s'établit à 4,6 millions d'euros. Cette évolution est principalement liée :

- A l'augmentation du positionnement prix, liée à une bonne reconnaissance sur ses marchés de la valeur ajoutée apportée par les offres du Groupe (en France : TJM IDF+5,9% et TJM régions à +4%).
- Aux efforts de restructuration menés en 2017 (cessions d'activités, désinvestissements et rationalisations).

Le résultat opérationnel a quant à lui doublé et atteint 3,0 millions d'euros, lié notamment à l'effet des restructurations menées en 2017, achevées en 2018.

Cette bonne performance annuelle, qui a marqué une nette accélération sur le 4^{ème} trimestre, particulièrement sur la zone Europe (activité Europe hors Micropole Learning Solutions), est le reflet :

- Du bon positionnement du Groupe, qui propose des solutions de transformation Digitale et Data à forte valeur ajoutée, en pointe sur ses marchés.
- De l'innovation permanente des équipes R&D du Groupe autour de technologies permettant d'anticiper les futurs enjeux clients. Les investissements 2018 se sont notamment portés sur la création de l'Openground, laboratoire d'innovation et vitrine technologique du groupe qui nous a permis de mener des travaux en particulier sur l'Intelligence Artificielle via la reconnaissance faciale ou vocale, l'IOT, l'utilisation d'outils d'analyse comportementale et émotionnelle ou encore des développements autour de la Blockchain.
- De la montée en puissance d'offres innovantes, créées autours de hubs de compétences en partenariat avec Amazon AWS, Microsoft Azure, Salesforce et AlibabaCloud. Véritables accélérateurs de projets Data, ces offres cloud rendent les solutions technologiques plus accessibles et apportent un vrai gain d'efficacité dans le traitement de l'ensemble des données.
- Du travail continu initié dans le cadre de la mise en œuvre du plan TARGET 21, notamment sur les leviers opérationnels de l'ensemble des zones d'implantation du groupe que sont l'efficacité commerciale et opérationnelle, la stratégie RH et les nouveaux business model.

MICROPOLE

Le résultat net part du groupe est positif et ressort à 1,1 million d'euros. Pour rappel, le résultat net 2017, avait été impacté défavorablement par un effet non récurrent lié à la minoration de certains impôts différés actifs.

Au 31 décembre 2018, la trésorerie s'élève à 11,9 millions d'euros avec un endettement financier net à 12,3 millions d'euros, pour des capitaux propres de 49,2 millions d'euros.

2. SOCIÉTÉS DU GROUPE

▪ MICROPOLE Levallois 1

La société MICROPOLE Levallois 1 est une Société Anonyme au capital de 2 420 433 €, dont le siège est à Levallois-Perret 92300, 91/95 rue Carnot. L'activité de MICROPOLE Levallois 1 reste centrée sur le conseil et les services en informatique. Au 31 décembre 2018, MICROPOLE détenait 100% de son capital. La société MICROPOLE Levallois 1 a donné son fonds de commerce en location-gérance à la société MICROPOLE depuis le 1^{er} avril 2009. Dans le cadre des opérations de réorganisation et de simplification du Groupe opérées au 31 décembre 2013, les droits au contrat de location-gérance ont été apportés par MICROPOLE aux sociétés bénéficiaires d'apports par voie d'avenant.

Son dernier exercice social, clos le 31 décembre 2018, fait apparaître un chiffre d'affaires de 18 455K€ (versus 10 034 K€ au 31 décembre 2017) et un résultat de 46K€ (versus 133 K€ au 31 décembre 2017).

▪ MICROPOLE Levallois 3

La société MICROPOLE Levallois 3 est une société à responsabilité limitée au capital de 72 330 €, dont le siège est à Levallois-Perret 92300, 91/95 rue Carnot. Son activité est une activité de conseil et de services en informatique. Au 31 décembre 2018, MICROPOLE détenait 100 % de son capital.

Son dernier exercice social clos le 31 décembre 2018 fait apparaître un chiffre d'affaires de 20 369 K€ (versus 19 659 K€ au 31 décembre 2017) et un résultat de 36,7 K€ (versus 323 K€ au 31 décembre 2017).

▪ MICROPOLE Levallois 5

La société MICROPOLE Levallois 5 est une société à responsabilité limitée au capital de 40 520 €, dont le siège est à Levallois-Perret 92300, 91/95 rue Carnot. Son activité est une activité de conseil et de services en informatique. Au 31 décembre 2018, MICROPOLE détenait 100 % de son capital.

Son dernier exercice social clos le 31 décembre 2018 fait apparaître un chiffre d'affaires de 13 301 K€ (versus 3 279 K€ au 31 décembre 2017) et un résultat négatif de 92,5 K€ (versus un résultat négatif de 324 K€ au 31 décembre 2017).

▪ MICROPOLE Nord Ouest

La société MICROPOLE Nord Ouest (anciennement dénommée MICROPOLE Nord) est une société à responsabilité limitée au capital de 1 830 €, dont le siège est à Levallois-Perret 92300, 91/95 rue Carnot. Son activité est une activité de conseil et de services en informatique. Au 31 décembre 2018, MICROPOLE détenait 100 % de son capital.

Son dernier exercice social clos le 31 décembre 2018 fait apparaître un chiffre d'affaires de 11 890 K€ (versus 3 065 K€ au 31 décembre 2017) et un résultat de 674 K€ (versus 19 K€ au 31 décembre 2017).

▪ MICROPOLE France

La société MICROPOLE France est une société à responsabilité limitée au capital de 200 000 €, dont le siège est à Levallois-Perret 92300, 91/95 rue Carnot. Son activité est une activité de commissionnaire à la vente et aux achats pour le compte des filiales françaises du groupe, régie par les articles L.132-1 et suivants du Code de commerce. Au 31 décembre 2018, MICROPOLE détenait 100 % de son capital.

Son dernier exercice social clos le 31 décembre 2018 fait apparaître un chiffre d'affaires de 87 387 K€ (versus 89 135 K€ au 31 décembre 2017) et un résultat de 623 K€ (versus 183 K€ au 31 décembre 2017).

MICROPOLE

▪ **MICROPOLE Institut**

La société MICROPOLE Institut est une Société Anonyme, au capital de 205 920 €, dont le siège est à Levallois-Perret 92300, 91/95 rue Carnot. Elle est spécialisée dans la conception et la mise en œuvre de solutions e-learning (Learning Management System et contenus pédagogiques) pour une clientèle de grands comptes. Elle propose également des prestations de formation sur les technologies liées aux systèmes d'information (Business Intelligence, e-business, gouvernance...) ainsi qu'en management et développement personnel. Au 31 décembre 2018, MICROPOLE détenait 100% de son capital.

Son dernier exercice social, clos le 31 décembre 2018, fait apparaître un chiffre d'affaires de 3 711 K€ (versus 3 777 K€ au 31 décembre 2017) et un résultat négatif de 32 K€ (versus un résultat négatif de 334 K€ au 31 décembre 2017).

▪ **MICROPOLE Rhône-Alpes**

La société MICROPOLE Rhône-Alpes (anciennement dénommée Isartis avec laquelle elle a fusionné par voie d'absorption et adopté la dénomination commerciale de l'absorbée) est une société par action simplifiée, au capital de 604 400 €, dont le siège est à Levallois-Perret 92300, 91/95 rue Carnot. Son activité est une activité de conseil et de services en informatique. Au 31 décembre 2018, MICROPOLE détenait 100% de son capital.

Son dernier exercice social, clos le 31 décembre 2018, fait apparaître un chiffre d'affaires de 13 757 K€ (versus 15 923 K€ au 31 décembre 2017) et un résultat négatif de 49 K€ (versus 11 K€ au 31 décembre 2017).

▪ **MICROPOLE Méditerranée**

La société MICROPOLE Méditerranée est une société à responsabilité limitée au capital de 1 120 €, dont le siège est à Levallois-Perret 92300, 91/95 rue Carnot. Son activité est une activité de conseil et de services en informatique. Au 31 décembre 2018, MICROPOLE détenait 100 % de son capital.

Son dernier exercice social clos le 31 décembre 2018 fait apparaître un chiffre d'affaires de 3 465 K€ (versus 4 401 K€ au 31 décembre 2017) et un résultat négatif de 205 K€ (versus un résultat de 51 K€ au 31 décembre 2017).

▪ **Agence Wide**

La société Agence Wide est une société par action simplifiée au capital de 30 000 €, dont le siège est à Levallois-Perret 92300, 91/95 rue Carnot. Son activité est celle d'une agence de marketing digital. Au 31 décembre 2018, MICROPOLE détenait 100 % de son capital.

Son dernier exercice social clos le 31 décembre 2018 fait apparaître un chiffre d'affaires de 100 K€ (versus 17 K€ au 31 décembre 2017) et un résultat de 86 K€ (versus 0,2 K€ au 31 décembre 2017).

▪ **MICROPOLE Belgium**

La société MICROPOLE Belgium (anciennement Oasis Consultant) est une société anonyme de droit belge au capital de 75 000 € dont le siège est à Zaventem (Belgique). Son activité est celle d'un cabinet de conseil spécialisé dans la mise en place de solutions ERP de SAP.

Son dernier exercice social clos le 31 décembre 2018 fait apparaître un chiffre d'affaires de 783 K€ (versus 780 K€ au 31 décembre 2017) et un résultat de 384 K€ (versus 12 K€ au 31 décembre 2017).

▪ **MICROPOLE Luxembourg**

La société Micropole Luxembourg est une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois détenue à 100% par Micropole Consulting Belgium.

Son dernier exercice social clos le 31 décembre 2018 fait apparaître un chiffre d'affaires de 14 K€ (versus 61 K€ au 31 décembre 2017) et un résultat négatif de 84 K€ (versus 6 K€ au 31 décembre 2017).

▪ **MICROPOLE Consulting Belgium**

La société Micropole Consulting Belgium (anciennement Velixis) est une société anonyme de droit belge au capital de 61 500 € dont le siège est à Zaventem (Belgique). Son activité est celle d'un cabinet de conseil spécialiste des solutions et services en Business Intelligence et Performance Management avec une expertise dans

MICROPOLE

les domaines de la finance, des ventes et du marketing. Au 31 décembre 2018, MICROPOLE détenait 100% de son capital.

Son dernier exercice clos le 31 décembre 2018 fait apparaître un chiffre d'affaires de 9 279 K€ (versus 7 574 K€ au 31 décembre 2017) et un résultat de 38 K€ (versus 50 K€ au 31 décembre 2017).

▪ CHIVEO

La société CHIVEO est une société anonyme de droit belge au capital de 82 924 € dont le siège est à Liège (Belgique). Son activité est celle d'un cabinet de conseil spécialisé dans la mise en place de solutions Business Intelligence et Data Analytics. Au 31 décembre 2018, MICROPOLE détenait 75,74 % de son capital.

Son dernier exercice social clos le 31 décembre 2018 fait apparaître un chiffre d'affaires de 1 286 K€ (versus 1 000 K€ au 31 décembre 2017) et un résultat de 114 K€ (versus 52 K€ au 31 décembre 2017).

▪ MICROPOLE Insight

La société MICROPOLE Insight est une société à responsabilité limitée de droit belge au capital de 18.600 €, dont le siège est situé à Gand (Belgique). Son activité est centrée autour de la Business Intelligence et Performance Management. Au 31 décembre 2018, MICROPOLE détenait 100 % de son capital par l'intermédiaire de Micropole Belgium.

Son dernier exercice social clos le 31 décembre 2018 fait apparaître un chiffre d'affaires de 539 K€ (versus 844K€ au 31 décembre 2017) et un résultat négatif de 4 K€ (versus 16 K€ au 31 décembre 2017).

▪ MICROPOLE Suisse

La société MICROPOLE Suisse est une société de droit suisse au capital de 100 000 CHF dont le siège est à Morges, 2 rue Saint Louis. La société MICROPOLE Suisse permet de promouvoir à l'étranger le secteur de la « Business Intelligence ». Elle est implantée à Morges. Au 31 décembre 2018, MICROPOLE détenait 100% de son capital. La société MICROPOLE Suisse détient par ailleurs 100% du capital de la société Cross Systems.

Son dernier exercice social, clos le 31 décembre 2018, fait apparaître un chiffre d'affaires de 329 KCHF et un résultat de 882 KCHF (versus un résultat négatif de 425 KCHF K€ au 31 décembre 2017).

▪ Cross Systems Suisse

La société Cross Systems Suisse est une société de droit suisse au capital de 100 000 CHF dont le siège est au 48 route des Acacias à Genève.

Son dernier exercice social, clos le 31 décembre 2018, fait apparaître un chiffre d'affaires de 25 805 KCHF (versus 23 610 KCHF au 31 décembre 2017) et un résultat négatif de 85 KCHF (versus 65 KCHF au 31 décembre 2017).

▪ Beryl

La société Beryl est une société de droit suisse au capital de 100 000 CHF dont le siège est situé 8 rue du Conseil Général 1208 Genève (Suisse). Son activité est celle d'une société de conseil en stratégie, organisation de l'entreprise et de ses systèmes d'information, ainsi que de la gestion des risques opérationnels, des contrôles et de la sécurité.

Son dernier exercice social clos le 31 décembre 2018, fait apparaître un chiffre d'affaires de 547 KCHF (versus 537 KCHF au 31 décembre 2017) et un résultat de 11 KCHF (versus 17 KCHF au 31 décembre 2017).

▪ WIDE AGENCY

La société Wide Agency (anciennement dénommée Terratec Consulting) est une société de droit suisse au capital de 100.000 CHF dont le siège est situé 2 avenue de la Gare, à Genève. Son dernier exercice social clos le 31 décembre 2018, fait apparaître un résultat négatif de 7 KCHF (versus un résultat négatif de 34KCHF au 31 décembre 2017).

MICROPOLE

▪ Easteq China Limited

La société Easteq China Limited est une société de droit hongkongais au capital de 9 401 HKD dont le siège est situé 183 Queen's Road Central à Hong Kong. Son activité est celle d'une société de conseil, ingénierie, et services en informatique.

Son dernier exercice social clos le 31 décembre 2018, fait apparaître un chiffre d'affaires de 132 K€ (versus 296 K€ au 31 décembre 2017) et un résultat de 19 K€ (versus un résultat négatif de 332 K€ au 31 décembre 2017). Elle détient par ailleurs 100% du capital de la société MICROPOLE China.

▪ MICROPOLE China

La société MICROPOLE China est une société de droit chinois au capital de 2 586 K€ dont le siège est situé 1107, West Guangfu Road, à Shanghai. Son dernier exercice social clos le 31 décembre 2017, fait apparaître un chiffre d'affaires de 942 K€ (versus 1 744 K€ au 31 décembre 2017) et un résultat négatif de 276 K€ (versus un résultat de 139 K€ au 31 décembre 2017).

3. PRÉSENTATION DU PROJET DE TEXTE DES RÉOLUTIONS

Nous envisageons de soumettre à votre approbation le projet de texte des résolutions suivant :

Dans la première, nous vous demanderons d'approuver les comptes sociaux et le bilan de l'exercice écoulé et de donner quitus à vos administrateurs pour leur gestion durant cet exercice. Si vous approuvez les comptes de l'exercice tels qu'ils vous sont présentés faisant apparaître un bénéfice de 734 935,79 €, nous vous proposerons dans une troisième résolution de l'affecter pour partie à la réserve légale et le solde au compte report à nouveau.

Dans une deuxième résolution, nous vous demanderons d'approuver les comptes consolidés de l'exercice écoulé qui se soldent par un bénéfice de 1.1M€.

Après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, vous aurez ensuite dans une quatrième résolution à vous prononcer sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce le cas échéant.

Nous vous demanderons dans une cinquième résolution de prendre acte des informations mentionnées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise et approuvées par le Conseil d'administration, ainsi que celles du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux Comptes sur la partie du rapport consacrée au gouvernement d'entreprise. Nous vous rappelons que conformément à la loi, le tableau des résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices se trouve inclus au présent rapport.

Dans la sixième résolution, nous vous demanderons de fixer le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'administration.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Antoine Antoun arrivant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018, nous vous proposerons dans une septième résolution de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Antoine Antoun pour une durée de 6 ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Dans la huitième et la dixième résolution, nous vous soumettrons la résolution relative au vote ex ante de la rémunération du Président Directeur Général ainsi que la politique de rémunération du Président Directeur Général, l'approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président Directeur Général.

Dans la neuvième et la onzième résolution, nous vous soumettrons la résolution relative au vote ex ante de la rémunération du Directeur Général Délégué ainsi que la politique de rémunération du Directeur Général Délégué, l'approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Directeur Général Délégué.

Dans la douzième résolution, et conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce, nous vous demanderons d'autoriser le Conseil d'administration pour une période de dix-huit mois à acheter, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, un maximum de 10% du nombre d'actions composant le capital social d'une valeur nominale de 0,05 €. Cette autorisation mettra fin à l'autorisation donnée au Conseil d'administration par l'Assemblée Générale mixte du 29 juin 2018.

MICROPOLE

Dans une treizième résolution, nous vous demanderons d'autoriser (sous la condition suspensive de l'adoption de la septième résolution) le Conseil à réduire le capital social par annulation des actions de la Société qu'elle serait amenée à détenir dans le cadre d'un programme de rachat d'actions. Cette autorisation sera consentie pour une durée de 24 mois à compter de l'Assemblée et mettra fin à la précédente autorisation qui avait été donnée par l'Assemblée Générale mixte du 29 juin 2018.

Dans les résolutions suivantes, nous vous demanderons de consentir une délégation de compétence au Conseil d'administration en vue :

(i) d'augmenter le capital soit par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital :

- avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires soit par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ;
- avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une offre au public ;
- avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'un placement privé ;
- avec suppression du droit préférentiel de souscription réservées à une catégorie de bénéficiaires ;

(ii) d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires.

Nous vous demanderons également de consentir une délégation de compétence au Conseil d'administration en vue de procéder à l'augmentation du capital social par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise;

Dans la dernière résolution, nous vous proposerons de donner les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités.

MICROPOLE

4. TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2018	2017	2016	2015	2014
Capital social en fin d'exercice					
Capital social (en euros)	1 439 847	1 427 767	1 427 767	1 297 970	1 297 970
Nombre des actions					
- ordinaires existantes	28 796 951	28 555 339	28 555 339	25 959 400	25 959 400
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	14 983 724	15 757 817	18 806 555	18 947 064	20 375 174
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 644 111	1 742 256	-77 527	831 320	721 816
Impôts sur les bénéfices	- 338 854	- 171 715	-178 387	-137 818	88 036
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	734 936	217 797	428 177	136 930	- 5 369 501
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,07	0,06	0,03	0,04	0,02
Résultat après impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	0,07	0,06	0,03	0,01	-0,21
Dividende distribué à chaque action	0	0	0	0	0
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	65	70	73	71	70
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 364 811	3 290 226	3 677 126	3 611 344	3 489 665
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres.)	2 328 200	2 057 643	2 024 856	1 999 882	1 955 774

MICROPOLE

DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Je soussigné (e)

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Propriétaire de _____ sous la forme nominative

Prie la Société MICROPOLE de lui faire parvenir en vue de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2019 les documents visés par l'article R.225-83 du Code de Commerce.

A _____ le ____/____/____

Signature

NOTA : En vertu de l'article R 225-88 du Code de commerce, les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent, par une demande unique, obtenir de la Société l'envoi des documents visés à l'article R.225-83 dudit Code à l'occasion de chacune des Assemblées d'actionnaires ultérieures

<p>Cette demande est à retourner à BNP Securitas Services CTS – Assemblées – 9 rue du Débarcadère – 93751 Pantin Cedex</p>
--